



Économiser ou payer ses dettes ?

Quoi faire de son surplus budgétaire ? Chantal hésite entre son bas de laine ou ses dettes.

PAR Sylvain Chartier, M.FISC., PL.FIN.

Chantal, infirmière, 40 ans, est célibataire et a un enfant de 8 ans. Après avoir lu le dernier numéro de *PI*, elle a réussi à boucler son budget, elle a effectué le paiement de base pour chacune de ses dettes et a même fait quelques épargnes. Maintenant, elle se demande comment optimiser son surplus.

Elle s'est rendue à sa banque pour y ramasser tous les dépliant disponibles : REER, REEE pour son fils, CELI, remboursement du crédit. Après ces lectures instructives, tout lui semble urgent. Chantal veut pouvoir faire la part des choses entre, d'un côté, les trois produits d'épargne et, de l'autre, le paiement de ses dettes. Doit-elle prioriser l'épargne, dans un REER comme dans l'exemple ci-dessous, ou plutôt payer ses dettes ?

ÉPARGNE

Chantal a déjà franchi l'étape la plus importante de la planification financière : l'épargne. Elle doit maintenant s'assurer de la maximiser. Comparons le paiement d'une dette et l'investissement dans un REER.

Un discours maintes fois entendu est d'utiliser son épargne pour cotiser à un REER et d'utiliser ensuite son remboursement d'impôt pour réduire son hypothèque. Un peu bizarre comme approche. D'un côté, l'épargne, et de l'autre, le paiement de sa dette. En répondant ainsi, le conseiller ne se mouille pas trop.

Pour ceux qui contribuent à leur REER en versant le maximum autorisé de leurs droits de cotisations, la question ne se pose plus puisque le remboursement de leur dette est la seule option qui leur reste à faire avec leur remboursement d'impôt.

Pour les autres, plusieurs considèrent que le remboursement d'impôt obtenu suite à une cotisation à un REER devrait être réinvesti dans un REER, au détriment du paiement d'une dette dont les intérêts sont non déductibles.

En fait, c'est en comparant le taux d'emprunt sur la dette versus le taux de rendement attendu sur les placements du REER qu'on obtient la réponse. Ainsi, si le taux d'emprunt sur la dette est supérieur au taux de rendement attendu sur les placements du REER, il est préférable de payer sa dette. Si c'est le contraire, il sera plus intéressant d'investir.

GAGNANTE

En fait, Chantal est gagnante dans les deux hypothèses. Mais financièrement parlant, celle qui contribuera le plus favorablement à sa valeur nette est la meilleure décision. Cette valeur nette est un calcul savant qui tient compte de plusieurs facteurs dont le total de l'épargne y compris les intérêts et les déductions

Le taux d'emprunt sur la dette est-il plus élevé que le taux de rendement attendu sur les placements du REER ?

fiscales versus le total de la dette et du coût de l'emprunt sur une période de plusieurs années.

Plus simplement, le critère déterminant est de comparer le taux de rendement attendu de vos placements avec le taux d'intérêt de vos emprunts.

Ainsi, puisque Chantal a un profil d'investisseur conservateur, elle a avantage à acquitter ses dettes plutôt que d'investir dans son REER. Il sera toujours temps de placer de l'argent dans

son REER puisqu'elle conserve ses droits de cotisation. ■

NdlR : L'auteur est directeur de la planification fiscale, de Planification financière Banque Nationale.